



**Réunion publique de Vallée-des-Rivières
tenue le 16 avril 2025, à 19h30, à l'Édifice municipale de Sainte-Anne.**

Présents : Lise Roussel, Bruce Desjardins, Jacques Girard, Paul Roy, Irène Levesque, Annick Bellefleur et André Thériault.

Absents : Mario Ringuette et Luc Martin.

La mairesse, Lise Roussel, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux employés municipaux, et au chef pompier de la brigade de Saint-Léonard, Charles Chiasson. Elle souhaite également la bienvenue au membre du public.

Elle fit la lecture de l'ordre du jour, il est **PROPOSÉ** par la conseillère Irène Levesque et **APPUYÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy **QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu.**

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-032

4- Conflits d'Intérêt

Divulgarion de conflit d'intérêt par Irène Levesque, concernant le renouvellement du contrat de la cantine au Palais des Sports (2025-VDR-045).

5 – Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Irène Levesque **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE** les membres du conseil de ville adoptent les minutes circulées de la réunion du 19 mars 2025.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-033

6 - Rapport Maire et Conseillers

Paul Roy – Rien

Jacques Girard – Rien

Irène Levesque – Rien

Annick Bellefleur – Rien

Bruce Desjardins – Monsieur Desjardins procède à la lecture du rapport mensuel de l'École Régional de Sainte-Anne. Les élèves ont participé à plusieurs activités et présentations. Ils démontrent également leur engagement dans la communauté encore une fois cette année avec une collecte de déchets printanière.

Jean-Paul Soucy – Je tiens premièrement à remercier sincèrement tous ceux qui m'ont apporté un immense soutien inconditionnel durant cette période de deuil. Par ailleurs, je souhaite également remercier chaleureusement l'équipe dynamique et engagée de l'École Régionale de Sainte-Anne-, de m'avoir accueilli pour une présentation

dernièrement. Ce sont des personnes qui ont véritablement à cœur le bien-être de nos élèves.

Lise Roussel – Je travaille activement sur le dossier de CVE. Comme vous le savez, ce bureau est désormais le dernier de Service Nouveau-Brunswick dans la région, et nous souhaitons vivement le maintenir actif dans la ville de Vallée-des-Rivières. Bien que nous ayons proposé un emplacement, les retours reçus n'ont malheureusement pas été favorables pour le moment. Nous avons récemment reçu un rapport présentant l'état du pont couvert. Cependant, la nouvelle vocation du pont n'y est pas mentionnée. Notre objectif est de garantir que le pont soit sécuritaire pour les VTT et les piétons. Nous souhaitons conclure une entente pour que le pont couvert demeure en place et puisse être utilisé à des fins récréatives. André et moi avons également travaillé sur les projets d'été. Bien qu'un poste ait été supprimé au niveau provincial, nous avons obtenu deux postes supplémentaires grâce au soutien fédéral. Une rencontre a eu lieu avec la CSRNO, où le sujet principal de discussion était le projet de transport en commun. Nous devons faire le banquet des commerces, mais cela n'a pas pu se concrétiser en raison d'un manque d'intérêt. Jacques Girard et moi-même avons travaillé sur le plan de mesures d'urgences. Nous rencontrerons les chefs pompiers pour s'assurer que les critères pour la section des brigades d'incendie soient convenables.

6 a) Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Irène Levesque et **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE la correspondance soit acceptée tel que lue.**

MOTION ADOPTÉE

UNANIMITÉ

MOTION

2025-VDR-034

7 - Rapport Administration :

André – Nous avons reçu 18 projets étudiants et sommes actuellement en train de traiter les candidatures. Les personnes intéressées peuvent obtenir un formulaire en ligne ou dans l'un de nos bureaux. Par ailleurs, de nombreuses plaintes ont été formulées concernant l'état des routes dans nos quartiers. Bien que nous ne soyons pas responsables des dommages subis aux véhicules, nous encourageons les citoyens à faire preuve de prudence au volant. Sachez que nous travaillons activement à l'amélioration de l'état des routes et faisons tout notre possible pour les maintenir en bon état.

7 a) – Rapport Pompier

Le chef Charles Chiasson, brigade quartier 4 (Saint-Léonard) présente son rapport d'activités.

8 - Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Girard **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque **QUE** le conseil municipal de Vallée-des-Rivières accepte les États Financiers de

l'année 2024 de la ville de Vallée-des-Rivières, présentés le 16 avril 2025, par la firme comptable Nadeau Picard & Associés, CPA.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-035

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Girard **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque :

QUE la ville de Vallée-des-Rivières transfère 39 500 \$ du compte réserve de capital eau et égouts au compte de capital eau et égouts de Saint-Léonard.

QUE la ville de Vallée-des-Rivières transfère 39 500 \$ du compte réserve de capital général au compte de capital eau et égouts de Saint-Léonard.

QUE la ville de Vallée-des-Rivières transfère 42 959 \$ du compte réserve capital eau et égouts au compte de capital eau et égouts de Sainte-Anne.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-036

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Paul Roy et **APPUYÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **CONSIDÉRANT QUE** l'infraction suivante : construction d'un bâtiment commercial sur la propriété appartenant à Gagnon Construction Inc. (NID 35100874 et NID 35364371) sans permis d'aménagement et de construction et situé au 10551, route 144 à Vallée-des-Rivières, Nouveau-Brunswick et que cette infraction contrevient :

- a) Au Règlement 81-126 étant le *Règlement provincial sur la construction* promulguée en vertu de la *Loi sur l'urbanisme*, LN-B, ch. 19;
- b) Au Plan rural de Vallée-des-Rivières;
- c) Au paragraphe 108(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, LN-B 2017, ch.19; et
- d) La *Loi sur l'administration du code du bâtiment*, LN-B 2020, c 8;

IL EST RÉSOLU QUE

- a) L'agent d'aménagement de la Commission des services régionaux Nord-Ouest soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'urbanisme*, LN-B 2017, ch. 19 et des amendements y apportés afin que les règlements de la municipalité de Vallée-des-Rivières et les dispositions législatives applicables soient respectées;

- b) L'inspecteur en bâtiment de la Commission de services régionaux Nord-Ouest soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent en vertu des articles 4 et 14 de *la Loi sur l'administration du code du bâtiment*, LN-B 2020, c 8, et des amendements y apportés afin que ses dispositions législatives applicables soient respectées;
- c) Au besoin, l'agent d'aménagement et l'inspecteur en bâtiment soient autorisés à retenir les services de Me Basile Chiasson, c.r. de l'étude légale Chiasson & Roy Droit afin d'entreprendre des procédures devant tout tribunal pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe a) et b); et
- d) Si des procédures devant tout tribunal sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la Municipalité de Vallée-des-Rivières.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-037

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Paul Roy **APPUYÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal de Vallée-des-Rivières a examiné les dossiers d'urbanisme en cours :

- CSR.18668, Maurice Cyr, 43 rue Cyr, St-Léonard, installation d'affiche sans permis.
- CSR.18293 & CSR.18322, Louis-Paul Dionne, 15 rue Mazerolle, Ste-Anne, installation de cabanon sans permis.
- CSR.18755 & CSR.18777, Jean-Yves Lepage, ch. Laplante, St-Léonard, installation de cabanon sans permis.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a décidé qu'il n'a pas l'intention de poursuivre les démarches sans les dossiers d'urbanisme énumérés ci-dessus:

Il est proposé que le Conseil municipal de Vallée-des-Rivières prenne la décision de clore ces dossiers et de mettre fin à toutes démarches ou actions liées à ceux-ci.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-038

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Annick Bellefleur **APPUYÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **QUE** la Ville de Vallée-des-Rivières accepte la soumission de Conrad Lavoie et Fils Ltée d'un montant de 1 286 860 \$ excluant TVH, pour le projet de mise à neuf des infrastructures de la rue Du Pont dans le quartier de St-Léonard. Référence 2408945

Soumissionnaires	Prix
Conrad Lavoie et Fils Ltée :	1 286 860,00 \$
Northern Construction :	1 416 620,00 \$
Restigouche Construction Inc. :	1 489 936,00 \$
LCL Excavation (2006) Inc. :	1 497 595,00 \$

MOTION ADOPTÉE**UNANIMITÉ****MOTION****2025-VDR-039**

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Annick Bellefleur **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy :

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Vallée-des-Rivières dispose de deux services d'incendie et afin d'assurer la sécurité de sa population;

CONSIDÉRANT que les incendies impliquant des structures ou des bâtiments nécessitent souvent une réponse rapide et un déploiement de ressources considérables pour garantir la sécurité des citoyens et la protection des biens;

CONSIDÉRANT qu'une collaboration accrue entre les deux casernes, celle de St-Léonard et celle de Ste-Anne, peut améliorer la réactivité et l'efficacité des interventions en cas d'incendie;

QUE le conseil municipal de Vallée-des-Rivières adopte la mise en place d'une entente d'entraide automatique entres les casernes de St-Léonard et Sainte-Anne pour les incendies impliquant des structures ou des bâtiments.

Cette entente permettrait de garantir un déploiement automatique complet des ressources des deux casernes, assurant ainsi :

- Une réponse rapide et coordonnée, garantissant un effectif suffisant dès l'attaque initiale.
- Une efficacité accrue dans les opérations de recherche et sauvetage, ventilation et soutien logistique.
- Une meilleure protection des citoyens et des biens, grâce à une mobilisation optimisée des effectifs et des équipements.

MOTION ADOPTÉE**UNANIMITÉ****MOTION****2025-VDR-040**

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Annick Bellefleur **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy QUE les membres du conseil achètent de l'équipement de combat pour les pompiers au montant de 44 405,28 \$ excluant TVH soit des habits de combat, bottes, caméras thermiques et adapteurs à boyaux de Safety Source (29 048,83 \$), cylindres, batteries rechargeables et chargeur de Cummings (11 570,00 \$), batteries lumières Survivor de 1200 Degree (256,60 \$), Casque protecteur de KD Pratt (405,00 \$) et Radios de communication de Stéphane Desjardins (3 124,85 \$).

Les soumissionnaires étant : Cummings, Aero Feu, 1200 Degree, Safety Source, KD Pratt, Mercier Électronique et Stéphane Desjardins.

MOTION ADOPTÉE**UNANIMITÉ****MOTION****2025-VDR-041**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque :

CONSIDÉRANT que les soins de santé dans la région de Vallée-des-Rivières font face à de nombreux défis, notamment le manque de médecins et de personnel médical;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Général de Grand-Sault, institution de santé desservant une grande partie de la population, rencontre des difficultés liées à des postes vacants en urgence et en médecins familiale, ainsi qu'à l'absence de médecins de famille pour près de 2 000 citoyens;

CONSIDÉRANT que la situation actuelle est préoccupante et qu'il est impératif de trouver des solutions pour assurer la qualité des soins dans notre région;

CONSIDÉRANT les efforts entrepris par la Municipalité régionale de Grand-Sault pour la mise en place de bourses destinées à des étudiants(es) en médecine dans le but de pourvoir les postes vacants;

Il est proposé que le Conseil municipal de Vallée-des-Rivières exprime son soutien à la démarche du Conseil municipal de Grand-Sault et investisse la somme de 1 000 \$ (plus 4 % de frais administratifs) par année pour une période de 4 ans dans le cadre de l'initiative de bourses destinées à des étudiants(es) en médecine.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-042

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jean-Paul Soucy **APPUYÉ** par la conseillère Irène Levesque **QUE** la Ville accepte la nomination des nouveaux pompiers junior soit Lucas Thériault, Noah Poitras et Nickelas Desjardins, au sein du Département des Incendies, effectif le 16 avril 2025.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-043

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **APPUYÉ** par le conseiller Paul Roy **QUE** le conseil municipal de Vallée-des-Rivières accepte les démissions de Andy Dubé, Stanley Bernier et Vyncen Mazerolle en tant que candidats de la brigade d'incendie du quartier de Saint-Léonard, en date du 16 avril 2025

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-044

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **APPUYÉ** par la conseillère Annick Bellefleur **QUE** le conseil de Vallée-des-Rivières accepte de maintenir le contrat de service avec madame Irène Levesque pour la location de la cantine du Palais des Sports pour la saison 2025-2026.

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-045

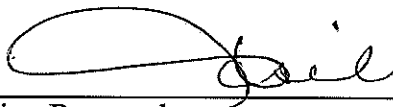
9 - Informations générales / Communiqué de presse

La mairesse Lise Roussel lit le communiqué de presse du mois pour la municipalité qui sera publié sur la page web de Vallée-des-Rivières.

La prochaine réunion mensuelle publique aura lieu **le mercredi 21 mai, à 19h30**, à l'Édifice municipale de Sainte-Anne.

11 - Il est PROPOSÉ par la conseillère Irène Levesque et **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE l'ajournement de la réunion soit à 20 h 14.**

MOTION ADOPTÉE UNANIMITÉ MOTION 2025-VDR-046



Lise Roussel
Maire
Vallée-des-Rivières



André Thériault
Directeur Général / Greffier
Vallée-des-Rivières